

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 22 (1893)

Heft: 6

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moyen de notes mélodiques. Entre autres l'*Introït* de Noël : *Puer natus est*; le *Regina, cœli* plusieurs *Kyrie* et d'autres encore. La méthode se termine par un chapitre intitulé : Du rôle de l'organiste accompagnateur pendant l'office divin.

Enfin mentionnons encore un grand avantage pour un ouvrage de ce genre ! C'est son prix vraiment minime de 3 fr. 20.

J. FURET.

II

Original compositionem des compositeurs contemporains d'Allemagne. — Ce recueil, publié par M. P. Schumacher renferme des morceaux assez difficiles tels que fugues, fuguettes, canons et chorals de P. Piel, Stehle de Saint-Gall, Reinberger, etc. Ces morceaux, quoique composés pour harmonium, conviennent, cependant, plus spécialement pour l'orgue, à cause des notes de la pédale notées sur une troisième portée. Il va sans dire que c'est de la bonne musique religieuse, sérieuse sans être trop grave. Plusieurs pièces sont d'une facture très originale et produisent un effet splendide sur un orgue tant soit peu complet : tels sont le « Præludium » en *mi* mineur, de G. Linder; la « fugue » en *do* majeur, de J. Rheinberger; le prélude et fugue de R. Bibl, en *do* mineur; le trio en *sol* mineur de G. Stehle, maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Gall, qui est, à mon humble avis le « clou » du recueil. Les morceaux que nous venons de citer sont aussi les plus faciles.

Ce recueil a d'autant plus de mérite que toutes les compositions qu'il contient sont inédites et ont été composées spécialement pour cette publication.

Ce n'est donc pas une compilation de morceaux d'orgue.

CORRESPONDANCES

I.

Bagnères, le 16 mai 1893.

Monsieur le Directeur,

Une affirmation d'une gravité exceptionnelle et qui est commune à beaucoup de professeurs et d'écrivains pédagogiques se trouve mentionnée, si j'ai bien compris, dans la dernière lettre de M. Plancherel.

Je cite textuellement : « Que Châteaubriant, que Ampère, etc., aient appris à lire dans la Bible, c'est ce qui ne nous étonne aucunement. Nous sommes convaincus que l'on peut apprendre à lire *sans aucune méthode*. Mais est-ce là l'idéal ? Ne devons-nous pas chercher à rendre l'étude de la lecture plus rapide et plus facile ? Tel est le but de la méthode. S'éloigner de ce but, c'est procéder contre les principes de toute pédagogie. »

Il s'en suivrait que Châteaubriant, Ampère et tant d'autres ont appris à lire *sans méthode aucune* et que l'exercice de la méthode a commencé seulement avec l'emploi des syllabaires. C'est le renversement complet de tout mon système, basé sur la méthode naturelle

ou maternelle. Avant de traiter les questions secondaires, il importe de nous entendre pour les principes ; j'attends donc de M. Plancherel une réponse privée ou publique sur ce point, car je n'hésite pas à affirmer et je prouverai, si cela est nécessaire, que Châteaubriant et Ampère ont *nécessairement suivi une méthode réelle*, pour apprendre à lire, de même que l'enfant en suit une analytico-synthétique pour apprendre à parler

Veillez agréer, Monsieur le Directeur,

G. THÉODORE.

NOTE DE LA RÉDACTION. — M. Plancherel, à qui nous avons communiqué la lettre de M. Théodore, nous informe qu'il répondra prochainement.

II

Conférence scolaire

Monsieur le Rédacteur,

Après quelques mois de travail, les Instituteurs et les Institutrices du IV^{me} arrondissement se sont réunis en conférence officielle à Fribourg, le 13 mai, sous la présidence de M. Perriard, inspecteur scolaire.

A 9 heures précises, la séance s'ouvre par la prière d'usage.

M. le Président nous souhaite la bienvenue et rappelle à notre mémoire le souvenir de M. Uldry Pierre, à Courtepin. Ce jeune instituteur, nous dit-il, est mort à la peine, après une carrière courte mais bien remplie. Il a été ravi trop tôt à sa chère famille, à son bon vieux père que nous avons l'avantage de compter parmi les vétérans de l'enseignement, et à son école pour laquelle il s'est sacrifié. Le souvenir de cette mort a provoqué dans l'assemblée de douloureuses impressions, car M. Uldry était aimé et estimé de ses collègues. Il avait le secret d'égayer nos réunions par son caractère enjoué et par ses réparties toutes spirituelles. Que Dieu ait son âme et lui donne la récompense promise à ses bons et fidèles serviteurs.

On salue avec bonheur la présence de M. le chanoine Morel, inspecteur scolaire, et de M. Gremaud administrateur du dépôt central du matériel et des fournitures scolaires.

Au milieu de la séance, M. Collaud, instituteur à Fribourg, vient nous apporter l'heureuse nouvelle qu'un message, relatif à la Caisse de retraite des Instituteurs, sera présenté au Grand Conseil dans cette session et qu'il conclura à la nomination d'une commission chargée d'étudier le projet ¹

M. le Directeur de l'Instruction publique ne perd pas de vue les besoins des Instituteurs. Il fera tout son possible afin de satisfaire les vœux du corps enseignant auquel il est tout particulièrement dévoué.

Les tractanda de cette laborieuse journée ont été les suivants :

2^o Rapports sur les derniers examens et communications diverses ;
2^o Lecture et discussion sur les deux questions mises à l'étude ;
3^o Déclamations ; 4^o Visite à l'Exposition scolaire ; 5^o Dîner.

Aux examens de printemps, M. l'Inspecteur a constaté de réels progrès dans nombre d'écoles, et il est heureux de pouvoir leur décerner

¹ Le Grand Conseil a nommé cette commission dans sa dernière séance. M. l'inspecteur Progin en fait partie.

des éloges. Rien que des éloges ne serait pourtant pas l'expression de la vérité. De même que chaque médaille a son revers, il y a aussi des ombres dans le tableau qu'il nous a tracé. Je passerai donc rapidement en revue les diverses branches du programme sur lesquelles M. le Président a particulièrement insisté.

I. *La lecture* est en général relativement bien faite ; il y a pourtant des lacunes : ainsi, il ne faut pas à chaque instant interrompre l'enfant dans le cours de sa lecture ou de son compte rendu, pour lui demander des explications. Ou vous l'intimidez, ou il perd le fil de ses idées. La lecture en chœur ou d'ensemble, surtout aux cours inférieurs, est de nouveau recommandée. Ne fractionnons pas trop nos cours pour cet enseignement. Avec le manuel du 2^{me} degré, nous pouvons souvent réunir les deux cours supérieurs. Ne soyons pas non plus des puristes, et n'exigeons pas les liaisons affectées dans nos leçons de lecture surtout avec les jeunes élèves.

II. *Les exercices de récitation* qui meublent l'esprit, développent la mémoire, cultivent le goût et forment le cœur, sont bien dirigés dans beaucoup d'écoles. Par contre, il y en a qui sont monotones et comme coulés dans le même moule. Evidemment, il n'y a là ni ton naturel, ni flexion de voix. D'autres maîtres embrassent trop de matières et assignent à chaque élève un morceau particulier à étudier. C'est une faute. Tous les écoliers d'un même cours doivent étudier la même leçon et ici comme dans la lecture les exercices d'ensemble ont une réelle valeur.

III. *La grammaire et l'orthographe*. — C'est dans cette partie surtout qu'il ne faut pas se payer de mots. Les jours d'examen, les élèves savent ordinairement réciter les règles usuelles ; mais arrive la composition, on n'y est plus ; l'application de la règle grammaticale fait totalement défaut. Vous rencontrez à tout instant ces énormes fautes sur le pluriel des noms, l'accord de l'adjectif et du verbe, etc. Toutes ces fautes grossières, devraient disparaître. Qu'importe les grammaires employées, il faut que les écoliers sachent les règles principales avec exemple à l'appui et leur application.

Soignons l'orthographe dès les premières années, afin que nos enfants, arrivés aux cours supérieurs, aient un vocabulaire bien fourni de mots que nous leur aurons fait copier, épeler et reproduire de mémoire. Ne négligeons pas non plus la correction des travaux écrits qui sont le *criterium* du travail du maître et de l'écolier.

IV. *Le calcul*. — Chacun en a vu les résultats à l'examen. M. le Président reconnaît que l'une ou l'autre séries étaient un peu difficiles. Néanmoins, on a généralement bien réussi sous ce rapport. Les principaux facteurs qui ont été la cause de l'échec de quelques écoles sont :

a) La connaissance imparfaite du livret, des quatre opérations fondamentales, du système métrique, des fractions ordinaires et décimales les plus usuelles ;

b) Un programme assez approfondi ;

c) Le manque de problèmes types pour chaque règle ;

d) La négligence des élèves à contrôler leurs opérations par la preuve.

M. l'Inspecteur a constaté avec plaisir que dans plusieurs écoles les branches facultatives, telles que la géométrie, la comptabilité, le dessin et l'arboriculture sont enseignées d'une manière très pratique ; il encourage à persévérer dans cette bonne voie.

V. *La Feuille officielle* annoncera en temps voulu l'époque du recrutement. M. le Président insiste beaucoup sur les dix leçons préparatoires à ces examens. Aguerriçons nos élèves, mettons-leur sous les yeux les formulaires qu'ils auront à remplir. Munissons-les d'un livre ou d'un résumé qu'ils pourront consulter au besoin avant d'être examinés. Sous ce rapport, nos voisins des cantons romands sont plus ingénieux. Ces points de détail et bien d'autres encore, ne doivent pas être négligés. Nos jeunes campagnards ne sont pas méchants, mais insouciants et écervelés. Dès qu'ils se trouvent en présence d'un examinateur étranger ou de quelques difficultés, ils sont complètement désorientés.

Nous pourrions et nous devrions obtenir une meilleure place dans la classification des districts. Et nous y arriverons, en travaillant toujours mieux, en stimulant, en encourageant nos recrutables et en donnant consciencieusement les dix leçons prescrites par le *Règlement*.

On devra faire connaître à M. le Président les jours sur lesquels nous aurons fixé ces leçons.

VI. Dans ses visites, M. l'Inspecteur a remarqué avec peine que *l'hygiène scolaire* est en partie négligée. N'oublions pas que les parents ne nous confient pas seulement leurs enfants dans le but de meubler leurs intelligences de connaissances utiles et de former leurs cœurs à la vertu, mais aussi pour surveiller l'hygiène et la santé de ce qu'ils ont de plus cher en ce monde, leurs enfants. Il faut donc absolument aérer nos classes le matin, au repos, à midi et le soir. Exigeons, non seulement la propreté pour nos élèves, mais aussi celle de nos salles. Dans nos rapports annuels demandons les améliorations à apporter au mobilier et au bâtiment scolaires, de manière à ne point violer les règles hygiéniques les plus importantes.

VII. *Le patois*, ce malheureux patois dont on a dit tant de mal, ce langage pittoresque pourtant, qui est une pierre d'achoppement des vrais progrès, le patois, disons-nous, n'est pas encore banni de nos écoles, malgré la guerre incessante que nous lui livrons depuis plusieurs années. M. l'Inspecteur recommande encore une surveillance plus active de la part des maîtres et maîtresses pour empêcher les enfants de se servir de cet idiome en classe et pendant les récréations.

VIII. *Divers*. — Pour travailler avec fruit et élever le niveau intellectuel de nos écoles, M. le Président nous engage à établir un *programme d'été* bien détaillé, afin de ne pas voguer à l'aventure.

Le journal de classe sera aussi bien tenu, au moins pour la séance de la classe du matin.

Les travaux écrits, numérotés et datés dans les cahiers, continueront à être l'objet de la sollicitude du maître fidèle à son devoir. Que l'on fasse encore un plus grand nombre d'exercices d'imitation, — des lettres surtout, — empruntés au *Livre de lecture*.

Le rapport annuel de l'école du jour et celui du *Cours de perfectionnement* devront être remis à M. l'Inspecteur dans le courant de ce mois ; celui de la gymnastique pour le 1^{er} octobre.

M. le Président termine ses recommandations en exprimant l'espoir de nous revoir nombreux à la réunion cantonale de Morat. Afin de pouvoir déterminer à l'avance le nombre des participants au banquet, seront sensés y prendre part tous ceux qui ne lui auront pas écrit à ce sujet avant le 1^{er} juillet.

IX. M. l'Inspecteur donne ensuite la parole à M^{lle} Marie Michel, institutrice à Zénauva, pour la lecture de son rapport sur la question de l'*Histoire-Sainte*. Ce travail de longue haleine, écrit dans un style imagé, attire à son auteur de chaleureux applaudissements.

A la discussion, on formule le vœu qu'il soit publié *in extenso* dans le *Bulletin pédagogique*.

X. — Nos tractanda ne sont pas encore épuisés. mais : « L'homme propose et Dieu dispose » et le temps ne ralentit pas son cours. Aussi, vu l'heure avancée, on passe à pieds joints sur la lecture de la question concernant *l'enseignement professionnel*. On abandonne du même coup l'idée de faire une visite à l'Exposition scolaire, visite qui se fera plus tard. Puis, MM. Sottaz, à Lentigny et Mathey, à Givisiez nous servent, comme bouquet, deux charmantes déclamations très bien interprétées et bien applaudies : *Le Départ*, par Henri Gross et *Trois jours de Christophe Colomb*, par Casimir Perrier.

M. le Président termine ainsi cette laborieuse séance en remerciant les membres de la Conférence pour toute l'attention et tout l'intérêt qu'ils ont apportés aux questions traitées ; il espère que tous conserveront un bon souvenir de cette réunion et suivront les paternels conseils et les affectueuses recommandations qu'il nous a adressées.

Il est midi et demi ; nous nous rendons à l'hôtel du Faucon où un excellent dîner nous est préparé. Le banquet, avons-nous besoin de le dire, est toujours une partie intéressante de nos réunions. Aussi bien, rien n'y a manqué : toasts de M. l'Inspecteur, de M. le Directeur du matériel scolaire et de M. Marguet, instituteur ; chants fort bien dirigés par le M. le professeur Galley ; enfin déclamations, entre autres par M^{lle} Magnin, institutrice, à Belfaux.

Treyvaux, 18 mai 1893.

MONNARD, *Secrétaire*.

III

Société valaisane d'éducation à Martigny-Ville

C'est la troisième fois que nous avons la bonne fortune d'aller serrer la main à nos chers amis de la vallée du Rhône en prenant part aux assises bisannuelles de la Société valaisane d'éducation. Et malgré la distance, malgré les occupations, c'est toujours avec un plaisir nouveau que nous retournons au sein de cette nature grandiose qui recèle tant de merveilles, chez ce peuple qui a su garder, malgré les vicissitudes des siècles, la foi robuste de ses pères, et ses traditions conservatrices alliées à un ardent amour pour la patrie. Nous rencontrons au Valais des frères heureux de nous tendre une main cordiale et de constater que les deux Sociétés valaisanes et leur aînée de Fribourg sont sœurs. Toutes les trois s'efforcent d'atteindre le même but : d'abord unir par des liens de solidarité tous ceux qui s'intéressent à l'éducation chrétienne de notre chère jeunesse, puis, étudier en commun les meilleures méthodes à suivre pour réaliser des progrès dans le domaine de l'éducation et de l'instruction populaires.

A huit heures et demie, après l'arrivée des premiers trains, le cortège, composé de plus de deux cents participants parmi lesquels nombre de notabilités ecclésiastiques et civiles, s'organise sous la direction de M. Bioley, président de la Société, et la colonne se rend à l'église paroissiale précédée de l'excellente fanfare de Martigny-Ville. Après l'office de *Requiem* célébré pour le repos des Sociétaires

défunts, la séance s'ouvrit à l'Hôtel-de-Ville dans la salle des concerts gracieusement ornée pour la circonstance.

M. Gross, préfet de Martigny, rappelle qu'il y a douze ans, cette ville avait déjà le bonheur de recevoir pour la première fois dans ses murs la Société valaisane d'éducation. En termes émus, il souhaita la bienvenue au vénérable clergé, à M. Roten, le chef du département de l'Instruction publique, à MM. les Instituteurs, aux Fribourgeois comme à des frères bien aimés, enfin à tous les amis de l'éducation.

M. Bioley constate l'accueil sympathique que Martigny fait à la Société valaisane d'éducation, et annonce que la présidence d'honneur est confiée à M. l'avocat Chappaz. Cette nouvelle est accueillie par d'unanimes applaudissements.

Orateur chaud et enthousiaste, M. Chappaz n'a pas de peine à captiver l'attention de l'Assemblée. A son tour, M. Chappaz souhaite la bienvenue aux participants, à M. Roten, chef du département, à Mgr Bourgeois, Révérendissime Prévôt du Grand-Saint-Bernard. Si « Martigny, dit-il, a aujourd'hui peu de drapeaux sur ses murs, il a ce qui vaut bien mieux des cœurs nombreux qui nourrissent pour la Société d'éducation une affection d'amis sincères et dévoués. » L'orateur profite de la circonstance pour faire un retour sur le passé. Il énumère les progrès réalisés depuis douze années dans le domaine de l'instruction primaire au Valais. L'Etat a créé les cours de répétition pour les instituteurs, les cours de perfectionnement pour les jeunes gens, les examens de maturité pour l'émancipation de l'école primaire; il a organisé les cours de droit, construit le nouveau bâtiment à Sion pour le Lycée et l'Ecole normale. — M. Chappaz reconnaît qu'il y a encore bien des progrès à réaliser. La position matérielle du corps enseignant a besoin de s'améliorer, mais « le meilleur des gouvernements ne peut donner plus qu'il n'a dans ses coffres-forts. » La loi sur l'instruction primaire doit recevoir une application rigoureuse. Il faut une répression plus sévère des absences, il faut centraliser les cours de répétition en les confiant à un seul maître, peut-être instituer un directeur général de l'instruction primaire. « En avant tous, s'écrie M. Chappaz, pour le progrès et la lumière. »

Après la lecture du procès-verbal de la réunion de Vernayaz, en 1891, MM. les Rapporteurs désignés par le Comité central donnèrent lecture de leurs mémoires sur les deux questions mises à l'ordre du jour de la réunion. Ces questions étaient ainsi exposées :

1^o Nécessité d'un bon règlement horaire comme auxiliaire de la bonne marche d'une école. — Influence d'un bon règlement sur le maître et les élèves.

Rapporteur : M. Pierre Maître, instituteur à Evolène.

2^o Installation d'une école, emplacement, intérieur, ses abords, etc.

Rapporteur : M. Victorien Darbelley, instituteur à Martigny-Bourg.

Les deux Rapporteurs ont recueilli l'unanime approbation de l'Assemblée pour leurs excellents travaux. M. le doyen Blanc, curé d'Ardon, émet le regret que les rapports n'aient pas été imprimés. On aurait pu du moins en imprimer les conclusions comme cela a eu lieu pour Vernayaz. C'est aussi notre avis, car l'étude préalable des rapports accélère la discussion et la rend plus profitable. M. Blanc et M. Lamon, inspecteur, obtiennent que les rapports seront imprimés et que le deuxième sera adressé à toutes les communes.

Le temps nous manque pour entrer dans les détails de la discus-

sion qui fut sérieuse. Elle nous a laissé l'impression que les hommes d'école au Valais sont animés du désir sincère d'avancer dans la voie du progrès et qu'ils sont décidés à faire tous leurs efforts pour lutter contre l'ignorance, le mauvais vouloir et l'apathie, barrières qu'il faut renverser à tout prix.

Ont pris part à la discussion : MM. le conseiller d'Etat Roten, le doyen Blanc, les chanoines Burnier et Boyer, l'avocat Chappaz, le directeur Opfner, les inspecteurs Lamon et Allet, le professeur Stockalper et un certain nombre d'instituteurs.

Nous avons été réjouis d'entendre M. le doyen Blanc inviter les instituteurs, membres effectifs, à prendre la parole avant Messieurs les membres honoraires. M. le doyen Blanc a vu à Viège Messieurs les instituteurs discuter les premiers les questions à l'ordre du jour.

Il est vrai que les instituteurs, sont bien, comme le disait M. le curé d'Ardon, les premiers intéressés aux questions qui se discutent. De plus si Messieurs les membres honoraires qui sont ordinairement mieux préparés que l'instituteur aux joutes oratoires, prennent la parole en premier, Messieurs les instituteurs s'intimident et gardent de Conrart le silence prudent. C'est bien ainsi que se passent les choses dans le canton de Fribourg où généralement les membres honoraires de la Société d'éducation font habituellement, sauf de rares exceptions, tous les frais de la discussion.

Après la reddition des comptes et la désignation de Sion comme rendez-vous de la prochaine réunion générale, en 1895, on procède à la nomination du bureau. M. Bioley déclare que ses fonctions très astreignantes l'obligent à démissionner. Son refus formel d'accepter une réélection cause une pénible impression sur l'Assemblée. Aussi M. le préfet Gross se fait l'interprète de tous en exprimant à M. Bioley les regrets unanimes qu'éprouve la Société d'éducation en perdant un Président dont l'éloge est dans toutes les bouches. M. le chanoine Burnier est ensuite nommé président par acclamations, MM. Rouiller, instituteur à Martigny-Ville, est désigné comme vice-président, et Benjamin Roten, instituteur à Savièse, est appelé aux fonctions de secrétaire.

Après la laborieuse séance du matin vint le banquet, ce complément obligé de nos fêtes démocratiques, et, il faut le dire, la partie qui n'en est pas la moins intéressante. Un petit détachement de gracieuses sommelières sont là qui attendent la serviette sur le bras. Une d'entre elles vient déposer sur la table d'honneur un charmant bouquet offert par Mesdames les institutrices de Martigny. L'humeur pleine d'entrain de notre spirituel major de table, M. le préfet Gross, les meilleurs crûs de Martigny et de Sion ne tardèrent pas à porter la gaieté à son comble, et toasts, chants, productions individuelles et morceaux de musique se succédèrent à l'envi.

M. le doyen Blanc ouvrit la série des toasts en portant, dans un langage élevé, le sien à Sa Sainteté Léon XIII, le grand Pape dont les immortelles Encycliques font l'admiration de l'univers. M. Bioley salue le Valais et la patrie Suisse. Il proteste énergiquement contre ceux qui osent suspecter le patriotisme des catholiques. L'histoire nationale est là pour faire justice de cette accusation. Après l'exécution du chant national, M. Rouiller, vice-président, porte son toast à M. le conseiller d'Etat de Roten et au gouvernement du Valais. « Je suis heureux, répondit M. de Roten, des sentiments exprimés à l'adresse du Conseil d'Etat dont je suis le représentant dans cette

belle assemblée de ce jour. Ces sentiments vengent cette dernière autorité de certaines critiques amères dont elle est l'objet de la part d'adversaires dont l'esprit de loyauté et d'équité ne forment pas précisément le fond du caractère. Sur le seuil d'une nouvelle législature, le gouvernement peut regarder en arrière sans rougir. L'instruction est en progrès dans le Valais. Ce progrès, constaté par Messieurs les experts fédéraux, ira en s'accroissant grâce au dévouement du corps enseignant et avec l'appui du vénérable clergé. »

M. Gailladr, instituteur de la vallée de Bagnes, dont les *solos* nous ont plusieurs fois égayés pendant le banquet en servant d'heureux intermède aux toasts, constate éloquemment l'heureuse initiative de M. Bioley, président démissionnaire, pour élever le niveau de l'instruction primaire. Il boit à M. Bioley, le magistrat distingué qui aime et apprécie l'humble instituteur de village. M. Stouder, instituteur à Lens porte la santé de Mgr Bourgeois, Prévôt du Grand Saint-Bernard, cet établissement hospitalier qui a survécu aux empires, à tant d'institutions philanthropiques. M. Chappaz boit à l'union du Bas et du Haut-Valais, séparés par la langue, la topographie, les mœurs et la divergence des intérêts, mais chez qui existe le même amour de la religion et de la patrie : sous la bannière aux treize étoiles, il n'y a qu'un cœur et qu'une âme. A la suite du discours de M. Chappaz, nous entendons un vigoureux *Jodler* des instituteurs du Haut-Valais, sous la direction de M. Allet, ancien inspecteur scolaire. Ce dernier porte la santé du vénérable clergé. M. Mariéthod, instituteur, s'adresse à la direction de l'Ecole normale, à M. Opfner, le zélé directeur de cet établissement. M. Raphaël Bochatay, instituteur, exprime à M. le chanoine Burnier, successeur de M. Bioley à la présidence de la Société, les félicitations du corps enseignant. Trois années d'enseignement à l'Ecole normale, vingt années à l'abbaye de Saint-Maurice, la part prise par M. le chanoine Burnier aux examens scolaires des cantons voisins, à Lausanne en particulier, des voyages en France et en Autriche, des relations avec des pédagogues éminents de différents pays ont valu au nouveau Président un nom dans le monde pédagogique.

M. le chanoine Burnier reporte sur l'abbaye de Saint-Maurice l'honneur qu'on lui a fait de l'élever à la présidence de la Société valaisane d'éducation. Il insiste sur l'importance de l'éducation chrétienne, laquelle seule peut former des hommes de cœur, dévoués à l'Eglise et à la patrie. M. Burnier promet son concours dévoué à Messieurs les Inspecteurs et au corps enseignant pour travailler en commun à cette grande œuvre de l'éducation qui prépare les hommes de cœur, tâche à laquelle l'abbaye de Saint-Maurice se voue depuis quinze cents ans.

Mentionnons encore le toast de M. Wätzler au Comité de réception, à M. César Rouiller, notre restaurateur, et aux sommeliers ; celui de M. Benjamin Roten, instituteur à Savièse, qui salue les délégués étrangers, spécialement les Fribourgeois. Il rappelle le souvenir de M. le chanoine Schorderet, le vaillant champion de la cause conservatrice dans le canton de Fribourg, un des fondateurs de la Société fribourgeoise d'éducation. Il a aussi des mots élogieux pour M. le professeur Horner, et pour M. le directeur Tanner, ces amis que l'on regrette de ne pas posséder aujourd'hui à Martigny. M. Maillard, un Fribourgeois, ancien élève de l'Ecole normale d'Hauterive, répond au discours de M. Benjamin Roten. Enfin, M. Dubosson, instituteur,

boit à la fanfare de Martigny dont les joyeux accords ont tant contribué au succès de la fête de ce jour ¹.

Le temps avait marché rapidement. Bientôt le sifflet de la locomotive vint mettre un terme aux flots d'éloquence, aux joyeux accords des cœurs, des voix et des instruments. Il fallut songer à se séparer en disant à nos amis du Valais : Au revoir en juillet à Morat !

Belle et fructueuse journée : ainsi peut se résumer le bilan du Congrès pédagogique de Martigny ; il laissera à ceux qui y ont pris part la satisfaction d'avoir joui de quelques heures de vrai plaisir et de douce fraternité.

P. M.

Le IX^e Cours normal suisse de travaux manuels

Le IX^e Cours normal suisse de travaux manuels aura lieu à Coire du 17 juillet au 12 août prochain, c'est-à-dire pendant la période des vacances d'été. Ce cours sera placé sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton des Grisons. Il nécessitera de la part de chaque participant le paiement d'une rétribution unique de 65 fr.

La Confédération accorde à tous les instituteurs suisses, qui y prendront part une subvention égale à la somme qu'ils auront obtenue de leur canton respectif.

De grands avantages matériels tels que : logement gratuit en commun, bonne nourriture à un prix très modéré, etc., sont assurés à tous les participants. Nous pouvons ajouter que l'accueil le plus cordial leur est réservé de la part des autorités et de la population.

Pendant le cours, ne seront exécutés que des objets pouvant être confectionnés par des enfants. Les branches enseignées seront le cartonage, le travail du bois à l'établi et la sculpture sur bois (Kerbschnitt). L'enseignement sera donné en allemand et en français. Le cours aura lieu dans les locaux de l'Ecole cantonale.

Les inscriptions seront reçues d'ici au 10 juin auprès du bureau du conseil de l'Instruction publique du canton des Grisons à Coire.

LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE

(Nouveaux ouvrages reçus depuis le 1^{er} janvier au 1^{er} mars 1893.)

A. Collections

I. L. GENOUD, DIRECTEUR, FRIBOURG, Plan du village de Remaufens fait en 1873. — *Abbé Ch. Rœmy*, Notice sur l'industrie nationale et fribourgeoise et sur les corporations de métier.

¹ Des lettres et télégrammes de sympathique adhésions avaient été adressées au Comité par MM. Kuntschen, Lorétan et Perrig, conseillers nationaux ; Evéquo, préfet ; Dalèves, chancelier d'Etat, etc. etc.